

**DEPARTEMENT DE
LA SEINE MARITIME**

**MAIRIE
DE
NORVILLE**
11, rue des Ecoles
76330

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL

SEANCE DU MERCREDI 23 MARS 2016 A 20 H 00

Lieu de la séance : Mairie

Date de convocation : 15/03/2016

Président de séance : Monsieur Christian BOYERE, maire.

Membres présents :

Mmes et Mrs BARBEY, BOYERE Ch., BOYERE M., DAJON, ELIOT, GENET,
HAUCHARD, LAGUERRE, MOREL, PETIT, PROTAIS, VIGER.

Membres excusés : Mme GOSSE et Mr BAILLEUL et WARLOP

Membre absent : R.A.S.

Procurations : Mr BAILLEUL donne pouvoir à Mr HAUCHARD
Mme GOSSE donne pouvoir à Mme PROTAIS
Mr WARLOP donne pouvoir à Mr LAGUERRE

Secrétaire de séance : Mme VIGER

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 15

Date d'affichage : 25/03/2016

ORDRE DU JOUR

Le procès verbal de la dernière réunion est approuvé.

Liste des délibérations :

Numéro d'ordre	Objet de la délibération
DCM2016-03-23/01	Budget Primitif 2016 commune
DCM2016-03-23/02	Budget Primitif 2016 lotissement
DCM2016-03-23/03	Tarifification cantine scolaire
DCM2016-03-23/04	Travaux mairie
DCM2016-03-23/05	SDE76 : Eclairage public - réducteurs de tension rue des Ecoles
DCM2016-03-23/06	SDE76 : Renforcement de réseaux Route de Secqueville
DCM2016-03-23/07	Plan de financement de la salle d'activités

DELIBERATIONS

Délibération n° DCM2016-03-23/01 :

Budget Primitif 2016 commune :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le détail du budget primitif communal 2016. Il se synthétise de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 077 824,83	710 753,62
Recettes	1 077 824,83	710 753,62

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif communal 2016.

Délibération n° DCM2016-03-23/02 :

Budget Primitif 2016 lotissement :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le détail du budget primitif 2016 du lotissement. Il se synthétise de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	138 707,48	39 237,25
Recettes	138 707,48	39 237,25

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2016 du lotissement.

Délibération n° DCM2016-03-23/03 :

Tarifification cantine scolaire :

Le coût d'un repas à la cantine scolaire est de 5,49 € pour la commune. Ce montant prend en compte les dépenses liées au personnel communal, aux charges d'électricité, d'eau, en produits d'entretien et le coût du pain et du repas.

Chaque repas est facturé aux familles 3,41 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réévaluer ce tarif, sachant que la législation en vigueur stipule que « les tarifs de la restauration scolaire ne peuvent être supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service de restauration, après déduction des subventions de toute nature bénéficiant à ce service » (décret n° 2009-553 du 15/05/2009, articles R531-52 et R531-53).

Le Conseil Municipal décide, par 15 voix pour, de passer le tarif d'un repas à la cantine scolaire de 3,41 € à 3,75 € à compter de la rentrée de septembre 2016.

Délibération n° DCM2016-03-23/04 :

Travaux mairie :

Les deux menuiseries du secrétariat de mairie sont vétustes et doivent être remplacées.

Nous avons obtenu une subvention au titre de la DETR de 30 % du montant HT des travaux, à condition que ceux-ci soit d'un montant supérieur à 5000 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de décider si l'on procède :

- uniquement aux travaux de remplacement des deux fenêtres du secrétariat de mairie, avec la pose de deux volets roulants, sans bénéficier de la subvention, pour 3 258,00 € HT, ou
- à la totalité des travaux pour 5 790,00 € HT, avec déduction de la subvention de 30 %, soit un montant à charge de la commune de 4 053,00 € HT.

Le Conseil Municipal décide, par 15 voix pour, de procéder à la totalité des travaux de remplacement des deux menuiseries du secrétariat de mairie et à la pose de six volets roulants dans la salle de conseil et le secrétariat, et ainsi de bénéficier de la subvention de la DETR.

Délibération n° DCM2016-03-23/05 :

SDE76 : Eclairage public - réducteurs de tension rue des Ecoles :

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire Projet-EP-2015-0-76471-5823 et désigné « rue des Ecoles – RD81 (version 1.1) » dont le montant prévisionnel s'élève à 9 739,46 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 3 832,57 € TTC avec récupération de 1 623,24 € de TVA via le FCTVA.

Le délai de retour sur investissement est estimé à 22 mois.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 15 voix pour, d'adopter le projet ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet.

Délibération n° DCM2016-03-23/06 :

SDE76 : Renforcement de réseaux Route de Secqueville :

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire Projet-Renfo-2015-0-76471-5456 et désigné « route de Secqueville 330ml de 4x12CU (version 1.1) » dont le montant prévisionnel s'élève à 96 600,00 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 9 900,00 € TTC avec récupération de 940,00 € de TVA via le FCTVA.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 15 voix pour, d'adopter le projet ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet.

Délibération n° DCM2016-03-23/07 :

Plan de financement de la salle d'activités :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement de la salle d'activités qui est joint aux demandes de subventions au titre de la DETR, de la réserve parlementaire, du fonds de soutien à l'investissement public local et à la fédération française de football.

Il se résume de la façon suivante :

Montant de la dépense subventionnable HT : 748 367,00 € HT

Subvention obtenue par le Conseil Départemental : 60 000,00 €

Les autres subventions demandées sont :

- la DETR : si 20 % : 149 673,40 €
si 25 % : 187 091,75 €
si 30 % : 224 510,10 €
- la réserve parlementaire : 15 000,00 € à 20 000,00 €
- la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine : 80 000,00 €
- le Fonds de soutien à l'investissement public local : aucun estimatif
- la Fédération Française de football : 20 000,00 €

Autofinancement de 190 000,00 €

Le solde sera financé par un emprunt entre 178 000,00 € et 253 000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 15 voix pour, approuve le plan de financement de la salle d'activités.

QUESTIONS DIVERSES

Salon éco-citoyenneté :

Déroulement de la journée du vendredi 1^{er} avril à destination des enfants :

Les 128 enfants de notre école (toute la journée) et les 50 enfants des TAP de Petiville (l'après-midi) tourneront sur 8 ateliers (ferme pédagogique, éco-gestes, quizz, atelier eau, fromage de chèvre, jeux en bois, éco-bolides, petits films).

Une course d'orientation est organisée près de l'école le matin pour la classe de CM1-CM2 et l'après-midi pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2.

Les enfants de maternelles feront une chasse aux œufs.

Déroulement de la journée du samedi 2 avril à destination du grand public :

Salon ouvert au public de 10h à 18h avec son inauguration à 11h.

L'association Les Amis de l'Ecole organise une tombola et tiendra une buvette et un stand de sandwiches.

Toutes les animations et stands sont gratuits. Les flyers ont été distribués sur les communes de Norville, Petiville, Saint Maurice d'Etelan, Villequier et Triquerville.

Norville en fêtes :

Dès le 5 avril 2016, Norville en fêtes proposera un atelier art floral tous les mardis à partir de 19h dans la petite salle de la salle des fêtes.